

Date : **17 novembre 2018**

Source : La Nouvelle République et Centre Presse

Titre : Environnement, Puits Gergil, des ballons pour simuler les éoliennes

# Puits Gergil : des ballons pour simuler les éoliennes

Afin de matérialiser le parc éolien en projet à Savigny-Lévescault, des ballons gonflés à l'hélium ont été installés hier, de 9 h à 18 h, par Sergies.

Jusqu'à près de 11h30, hier matin, l'épais brouillard empêchait de les distinguer dans le ciel savignois. Mis en place dès 9 h 30 sur la zone du Bois Lambert, trois fois deux ballons, gonflés à l'hélium avaient pour vocation de matérialiser, pour la journée, le centre et les extrémités du futur parc éolien de Puits Gergil. Sur chacune des trois implantations, un premier ballon blanc fixé à 99 mètres de hauteur simule la nacelle d'un aérogénérateur tandis qu'un rouge flottant au dessus à 165 mètres (1) en indique le bout de la pale.



Des ballons à l'hélium avaient pour but de matérialiser le futur parc éolien de Puits Gergil à Savigny-Lévescault.

(Photo Sergies)

## Une opération pour juger de la visibilité des éoliennes

« Ce n'est que la deuxième fois que nous avons recours à ce type d'opération en Nouvelle-Aquitaine, détaille Emmanuel Julien, président du directoire de Sergies, à l'origine de l'installation et qui avec la société Epuron (2), porte ce projet d'implantation de quatre éoliennes sur la commune de Savigny-Lévescault. Les habitants de la commune peuvent ainsi juger de la visibilité de ces éoliennes par rapport à leur lieu de vie. C'est un élément pratique de réponse. »

Une réponse qui fait suite aux nombreuses interrogations et oppositions que connaît le projet (lire nos éditions du 26 avril et du 14 juillet derniers).

« Dans une démarche de transparence, c'est une façon de mettre le projet à nu, ajoute Simon Bordage, ingénieur en énergies renouvelables en charge du projet chez Sergies. C'est aussi pour nous, une nouvelle étape de concertation puisqu'elle se double d'une permanence d'information (3). »

Une opération ballons qui ne s'improvise pas. « C'est une intervention qui nécessite une autorisation de l'aviation civile, ainsi qu'une fenêtre météo favorable. La date en a donc été arrêtée seulement jeudi dernier (le 8 novembre NDLR). » Un timing qui ne satisfait pas les membres de l'association d'opposants au projet (lire ci-dessous) qui dénoncent le choix d'une date en semaine et une information trop tardive et pas toujours bien relayée. « Nous

avons effectivement d'abord imaginé cette installation le samedi 17 novembre mais ça coïncidait avec l'opération "gilets jaunes", ce qui ne nous semblait pas judicieux. Quant à l'information, nous avons fait appel à un prestataire pour la distribution de 700 tracts dans les boîtes aux lettres de la commune, mais elle a également été diffusée dans la presse, ainsi que sur la page de la mairie. Elle était donc assez facilement accessible à tous. Nous n'avons aucun intérêt à mettre cette opération sur pied et à ne pas communiquer dessus » complètement tout à tour Clément Mione, chef de projet chez Epuron et Julien Mery, responsable développement chez Sergies. Validé par une délibération favorable de principe de la com-

munauté d'agglomération du Grand Poitiers en septembre 2017, le projet éolien du Puits Gergil est dans la phase de finalisation des études.

## L'autorisation environnementale déposée début 2019

« Une réunion, ce lundi avec différentes associations, portant sur les évaluations d'impact va nous permettre d'ajuster totalement le projet et notamment l'implantation des aérogénérateurs, détaille Yvonik Guégan, chef de projet pour Epuron. L'autorisation environnementale qui combine permis de construire et autorisation pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), devrait être déposée en préfecture au premier trimestre 2019. Elle sera suivie vraisemblablement en septembre de la présentation du projet finalisé au conseil municipal et à la population sous forme de permanence d'information. Après construction, le parc devrait être opérationnel en 2022. Il représenterait alors 10 % des objectifs du schéma directeur des énergies de Grand Poitiers. C'est un vrai pas dans la transition énergétique et le développement durable du territoire. »

**Delphine Léger**

(1) Mesures attestées par huissier.

(2) Epuron est une société française de développement de projets éoliens. Sergies est une filiale de la société d'économie mixte de Sorégies.

(3) Proposée le même jour, salle des Grassinières de 13 h à 15 h.